

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1634

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-MALO

Créations d'établissements

105 913 826 RCS Saint-Malo.

VTG.

Forme : Société par actions simplifiée.

Administration : Président : RJL.

Capital : 5000.00 EUR.

Adresse : 8c, Rue de la Bise, 22100 Taden.

Origine du fonds : Création.

Etablissement : siège et établissement principal.

Activité : l'activité de commissionnaire et d'intermédiaire, sous forme de dépôt-vente pour tous biens meubles ; concernant, sans que la liste ne soit exhaustive, les meubles meublants anciens et modernes, les tableaux, les tapis, les appareils ménagers ou électroménagers, les articles de verrerie, la vaisselle, les objets décoratifs, les radios, les télévisions, les instruments de musiques, le matériel ainsi que tout type d'article de sport, le matériel ainsi que tout type d'article de bricolage, les vêtements, les articles de bureau, les métaux précieux (or, argent, diamant, etc.) ainsi que tout objet contenant des métaux précieux et, d'une manière générale, tout objet mobilier se rapportant à l'équipement de la maison, l'équipement de la personne ou aux loisirs ; l'activité de brocanteur, en ce compris l'achat, la vente en gros, demi-gros et au détail de tous meubles et objets mobiliers quelconques ; l'activité de vide-greniers permanent, à savoir la mise à disposition de rayonnages pour l'exposition de tous biens meubles confiés par des clients et vendus pour leur compte ; l'activité d'exposition, lors d'événements ponctuels, de tous biens meubles..

Adresse : 8c, Rue de la Bise, 22100 Taden.

A dater du : 5 juin 2026.

Date de commencement d'activité : 1^{er} juin 2026.